

La manif dans la montagne

VENESSA CARROZZO



PIQUE-NIQUE Partant pour certaines de Montricher, environ 250 personnes, dont la députée Verte Béatrice Métraux, étaient réunies sur le Mont-Tendre, hier. Elles s'opposaient à la construction à cet endroit d'une antenne pour l'aviation civile et militaire.
SOMMET DU MONT-TENDRE, LE 6 JUIN 2010

» **ANTENNE** 250 personnes se sont rassemblées hier sur le Mont-Tendre pour protester contre le projet secret-défense de l'armée.

LAURENCE ARTHUR

Des ballons rouges alignés sur une corde au sommet du Mont-Tendre. Tel un étendard, la guirlande flotte à 25 mètres, aussi haut que l'antenne projetée par l'armée et par Skyguide,

la société de contrôle du trafic aérien. En ce dimanche, les ballons écarlates servent de ralliement aux quelque 250 sympathisants ayant répondu à l'appel des défenseurs du Mont-Tendre, dont la virginité du paysage est menacée par ce projet.

Préparé dans le plus grand secret-défense, ce chantier a été

révélé voici dix jours à des autorités et à une population mises devant le fait accompli. La vigueur des réactions - jusqu'au Grand Conseil, qui a condamné la procédure - a finalement incité le conseiller fédéral Ueli Maurer à suspendre le projet pour en réexaminer les conditions «avec toutes les parties» (24 heures du 4 juin).

Ce rebondissement n'a pas amoindri la détermination des opposants. Au contraire. «Restons mobilisés. Car nous ne sommes pas encore assurés que rien ne se fera», lance au public Philippe Schweizer, l'un des fondateurs de l'Association pour la

sauvegarde du Mont-Tendre, créée en un tournemain pour empêcher l'antenne de s'ériger.

Depuis le chalet buvette, la procession s'est mise en branle à midi, gravissant le sentier pierreux jusqu'au sommet, le plus élevé du Jura suisse, à 1679 m d'altitude. Les participants étalent leur pique-nique dans une ambiance familiale, immortalisés par des photographes et des cameramen de télévision. Il y a là Béatrice Métraux et Yves Ferrari, députés Verts au Grand Conseil, ainsi qu'Eric Voruz, le conseiller national socialiste morgien. Mais ce sont surtout des habitants de la vallée

de Joux et des habitués des promenades sur les crêtes du Jura qui se sont déplacés. On déballe les banderoles. Quelques discours se succèdent. «On dirait le sermon sur la montagne», sourit l'un des participants. Quelques cavaliers passant par là se joignent au rassemblement. Photo de famille, et sens du devoir accompli: maintenir la pression pour que l'antenne militaire-civile, prévue dans le plus grand secret-défense, soit définitivement reléguée aux oubliettes.

Au-delà des démarches juridiques des organisations de protection de la nature, le combat populaire est incarné par les frères Schweizer, Philippe et Jürg, respectivement porte-parole et président de l'association qu'ils ont créée avec trois copains.

«Nous nous sommes dit que nous allions agir de notre côté, que l'on ne pouvait pas laisser faire, car nous aimons marcher dans cette région. Grâce à une structure souple, nous avons pu agir de manière plus ciblée, en mettant sur pied notre site internet. Aujourd'hui, nous sommes vraiment contents du résultat de notre action», relève Jürg Schweizer. La pétition que les cinq compagnons ont lancée sur le web, il y a huit jours, enregistre déjà 4200 signatures.

Discret observateur

Discret dans la foule, le responsable de la communication de Skyguide, Roger Gaberell, observe, explique et dialogue. «Je suis venu voir quel est l'esprit de la manifestation. Au risque de paraître technocrate, je répète que l'armée construit un mât et que nous profitons de l'opportunité. Nous ne sommes pas les constructeurs. Sans cette antenne, il faudra trouver une autre solution, comme l'exigent les nouvelles normes internationales.»

Les opposants ne se déclarent pas convaincus par les arguments de la société suisse de navigation aérienne. «Je veux bien entendre le discours lié à la sécurité de l'aviation, mais il faut alors que la procédure soit soumise à enquête publique et non pas qu'elle bénéficie de la classification «secret-défense», conclut Jürg Schweizer.

Au sommet du Mont-Tendre, le ciel vire à l'orage. Présage? ■

www.sauvons-le-mont-tendre.ch

Des questions sur le secret-défense

La notion de secret-défense fournit à l'armée un sésame fort utile en matière de constructions. «Aucune procédure d'approbation des plans n'est requise», garantit l'article 128a de la loi fédérale sur l'armée. Par défaut, les procédures de consultation sont simplifiées. Sur Vaud, plusieurs objets militaires ont été construits «sans publicité» ces dernières décennies, reconnaît Philippe Gmür, chef du Service du développement territorial: «Quand ces objets se trouvent dans des sites sensibles, les services cantonaux sont consultés. Un courrier scellé est acheminé à des fonctionnaires désignés sensibles, les services cantonaux sont consultés. Un courrier scellé est acheminé à des fonctionnaires désignés sensibles.» Des exemples de lieux? «Je n'ai pas le droit d'en parler.»

Dans le cas de l'antenne réceptrice du Mont-Tendre, partagée avec Skyguide, l'armée aurait-elle eu la main lourde en invoquant le secret-défense? Aucun cadre du Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) contacté ne commente officiellement. «Il n'est pas exclu que le département se soit montré maladroit», glisse un gradé, sous couvert d'anonymat. En suspendant le projet la semaine dernière, le ministre de la Défense, Ueli Maurer, a déclaré vouloir «analyser en détail ce qui est planifié».

Selon les opposants, l'armée aurait clairement outrepassé ses droits au Mont-Tendre: «L'article 128 précise que la procédure accélérée s'applique à des ouvrages fortifiés et qui demandent des mesures de protection spéciales. Or, tout le monde pourra aller faire des photos au Mont-Tendre!» lance Michel Bongard, secrétaire de Pro Natura Vaud.

Les secrets stratégiques de l'armée sont défendus par une cellule appelée Protection des informations et des objets (PIO). Depuis 1994, ces informations concernent moins les installations visibles que les réduits souterrains ou les renseignements. Le local prévu sous l'antenne pourrait-il justifier la notion de secret?

PATRICK CHUARD

» Les principales installations radio de la chaîne du Jura romand

